



Audrey Gaughran  
Directrice des questions thématiques mondiales  
Amnesty International, International Secretariat  
Peter Beneson House, 1 Easton Street  
London WC1X 0DW  
United Kingdom

Lubumbashi, le 27 novembre 2014

Vos réf : TC AFR 62/2014.004

Nos réf : CEO/MDF/oal/271114

Madame la Directrice,

Votre courrier daté du 25 novembre m'est bien parvenu. J'en prends acte et constate que les arguments avancés par Amnesty se limitent désormais à m'accuser, ainsi que mon Groupe, de « mensonge », à savoir, je vous cite, « *d'avoir nié que des logements et des commerces auraient été détruits. C'était un mensonge.* »

Pour défendre ce point de vue, vous citez un extrait de mon courrier à Amnesty de juin 2013 où je vous écrivais : « *d'après nos informations, aucune maison de villageois n'a été touchée par l'opération de la police des mines* ». C'est exact, nous ne disposions pas de ces informations. Nous ne mentons donc pas.

Dans nos échanges de novembre 2014, vous me demandiez si nous contestions, au vu de photographies que vous nous avez transmises, la destruction de structures en dur. J'ai répondu ceci : « *Nous ne contestons rien. Mais peu importe que nous contestions ou reconnaissons qu'une destruction a eu lieu. N'y ayant aucune responsabilité directe ou indirecte, il n'est pas de notre ressort de chercher de tels éléments.* » Nous ne sommes toujours pas dans le mensonge. Nous constatons un fait et rappelons notre absence de responsabilités dans l'opération policière à Kawama.

Dans un souci d'honnêteté intellectuelle, il me semble important d'affirmer que ce n'est pas parce que deux personnes ont des sources divergentes qu'il y en a une ou l'autre qui ment. Je ne crois pas que vous contesterez cette évidence.

Je vous répète encore une fois que les événements de novembre 2009 à Kawama sont graves. Nous les avons condamnés à plusieurs reprises. Les responsables de ces destructions (décision et mise en œuvre) ont reconnu les faits devant la justice congolaise. Ils n'appartiennent pas à notre Groupe ou à une de ses filiales, comme vous l'avez constaté.

Veillez, Madame la Directrice, agréer mes salutations distinguées.

Malta David Forrest  
CEO et Vice-Président

---

GROUPE FORREST INTERNATIONAL SA

Parc des Collines · Avenue Pasteur 9 · 1300 Wavre · Belgium

Tél. : +32 10 23 96 80 · Fax : +32 10 23 96 89 · Site Web : [www.forrestgroup.com](http://www.forrestgroup.com)

TVA n° BE 0833 585 336 · RPM Nivelles